



## TERMES DE REFERENCE

### RECRUTEMENT DE DEUX (2) CONSULTANT(E)S INTERNATIONAL (E) ET NATIONAL (E) POUR L'ÉVALUATION DE LA PHASE I DU PROJET FACILITE REGIONALE DE STABILISATION DU BASSIN DU LAC TCHAD/FENETRE NATIONALE DU TCHAD

#### I. INFORMATIONS DU POSTE

<b>Lieu d'affectation:</b>	Bol avec des déplacements dans les sites du projet : province de Hadjer-Lamis (Baltram, Guité) et Lac (île de Ngalamia, Koulikimé) ainsi qu'à Njaména
<b>Type de contrat:</b>	Contrat Individuel (consultant national et International)
<b>Langues requises :</b>	Anglais et français
<b>Durée du contrat :</b>	35 jours
<b>Date de début de la mission:</b>	15 Janvier 2022

#### II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Stratégie Régionale de Stabilisation (SRS) élaborée avec l'appui technique et financier du PNUD, vise à établir une approche commune et un cadre inclusif pour toutes les parties prenantes en vue de soutenir une transition opportune, coordonnée et efficace des processus allant de la stabilisation au relèvement, à la consolidation de la paix et au développement à moyen et long termes. La SRS vise deux objectifs : 1. La stabilisation immédiate de zones spécifiques où les communautés restent vulnérables aux infiltrations continues et aux attaques ; 2. Le lancement d'activités de stabilisation dans les États et régions touchés par Boko Haram, par le biais d'un appui à la mise en œuvre de la SRS. Elle couvre quatre pays dans lesquels elle se décline en Fenêtres nationales. Le document de projet de la Fenêtre nationale du Tchad a été adopté le 14 octobre 2019.

Au Tchad la Fenêtre nationale de stabilisation (FNS) poursuit un objectif stratégique qui découle de la SRS : restaurer l'autorité et la légitimité de l'État dans les localités et auprès des communautés cibles. Cet objectif stratégique est poursuivi à travers trois objectifs spécifiques ou produits immédiats que le projet doit réaliser sur le terrain :

- La sécurité et le bien-être (safety) communautaires sont améliorés ;
- Les infrastructures essentielles et les services de base sont fonctionnels ;
- Les moyens de subsistance sont disponibles.

La mise en œuvre du projet a commencé par l'identification de 12 localités cibles : 6 dans la province du Lac et 6 dans province de Hadjer Lamis. Pour la phase 1, quatre localités ont été ciblées : Guité et Baltram dans le Hadjer Lamis, Ngalamia et Koulikimé dans le Lac. Cette Phase 1 s'est étalée de 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 août 2022. Une extension sans coût a permis d'aller au 31 décembre 2022.

Les appuis sont fournis essentiellement à deux niveaux :

- Gouvernorats pour la coordination sécuritaire et de développement ;
- Localités cibles où se déroulent l'essentiel des appuis.

Le système de gouvernance du projet dispose d'un Comité de Pilotage, d'un Comité technique et d'une équipe de gestion du projet.

Le projet est mis en œuvre par le PNUD qui apporte son appui stratégique, programmatique et opérationnel à l'équipe de gestion du projet.

C'est pour évaluer avec un regard extérieur cette phase 1 du projet que le PNUD, en collaboration avec le Gouvernement recrute deux consultant (e)s indépendants (international(e) et national(e)).

### III. ETENDUE DE L'EVALUATION

La mission consistera à évaluer la phase 1 du projet de la FNS-Tchad (janvier 2020-août 2021) et spécifiquement à :

- Analyser les changements induits par le projet aux regards des indicateurs ;
- Analyser les progrès en lien avec la théorie de changement ;
- Apprécier les processus de mise en œuvre du projet ;
- Analyser la cohérence du projet avec les politiques nationales ;

### IV. CRITERES/PARAMETRES D'EVALUATION

Critères d'évaluation	Indicateurs
<b>Pertinence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La cohérence des activités avec la Stratégie Régionale de Stabilisation (RSS).</li> <li>▪ L'alignement du projet à la vision « Vision 2030 : le Tchad que nous voulons » et le Plan National de Développement 2017 – 2021.</li> <li>▪ La pertinence et la validité des stratégies d'interventions et des actions proposées par rapport aux contextes national et régional.</li> <li>▪ L'adéquation et la cohérence des projets par rapport au Country Programme Development (CPD) du PNUD et par rapport à l'UNDAF du Système des Nations Unies au Tchad.</li> <li>▪ La contribution des résultats obtenus aux objectifs recherchés.</li> </ul>
<b>Efficacité</b>	Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints ou approchés ?
<b>Efficienc</b>	Dans quelle mesure les ressources (techniques, financières) utilisées dans la mise en œuvre du projet sont en adéquation avec les résultats atteints ?
<b>Effectivité</b>	Dans quelle mesure le projet a-t-il produit des résultats tangibles and adéquation avec les objectifs pré-définis du projet ?
<b>Durabilité</b>	Dans quelle mesure les résultats atteints pourront survivre au-delà de la présence du projet/ <ul style="list-style-type: none"> <li>- Y'a-t-il des mécanismes de gestion durable des résultats en place ?</li> <li>- Si oui, ces mécanismes sont-ils opérationnels ?</li> <li>- Quel est le degré d'appropriation de ces résultats et mécanismes par les bénéficiaires et la communauté ?</li> </ul>
<b>Prise en compte des thèmes transversaux : le genre et la jeunesse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure des interventions spécifiques destinées à ces catégories ont été conduites par le projet ?</li> <li>- Quelle a été l'impact de ces actions sur l'amélioration de la place de ces catégories dans leurs communautés</li> </ul>
<b>Gouvernance du projet</b>	- Quelle a été l'effectivité de la mise en place et du fonctionnement du système de gouvernance du projet ?

L'évaluation passera chacun des produits du projet, ainsi que les thèmes transversaux et la gouvernance du projet au crible de ces critères et de ces indicateurs afin de produire un rapport circonstancié pour chacun d'eux et une évaluation d'ensemble par la suite.

Elle veillera à appuyer ses conclusions sur des données désagrégées par âge (jeunes, adultes) et par sexe.

**Leçons apprises et recommandations :**

Au regard des constatations faites, les consultants devront formuler des recommandations susceptibles d'éclairer les responsables du projet en vue de redimensionner les approches et ou les aspects nécessitant des améliorations. Spécifier :

- Les points de succès du projet ;
- Les exemples de défis sur lesquels le projet, le PNUD, le Gouvernement et les partenaires doivent travailler pour assurer de meilleurs résultats pour la seconde phase

**V. La Gouvernance de l'évaluation**

L'évaluation sera conduite dans le cadre d'un système de gouvernance comprenant :

## 5.1. Le Groupe de référence :

- il est composé des représentants des parties prenantes selon la répartition suivante :

Catégories	Institutions	Nombre de représentants
1. L'Exécutif	Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération internationale	1
	PNUD	1
Bénéficiaire principal	Ministère de l'Education	1
	Ministère de la Sécurité	1
	Ministère de l'Administration du Territoire et des collectivités autonomes	1
	Gouvernorat de la province du Lac	1
	Gouvernorat de la province de HAdjer Lamis	1
Fournisseur principal	Partenaires donateurs	2
	Coordonnateurs/trice du Système des Nations Unies au Tchad	1
Total		10

- Le Groupe de référence, garant de l'indépendance de l'évaluation, est chargé de :
  - Approuver les TdR de l'évaluation ;
  - Formuler les orientations stratégiques de l'évaluation, notamment lors de la réunion de cadrage ;
  - Examiner, faire des observations et approuver les livrables
  - Approuver le rapport final de l'évaluation.
- Le Groupe de référence se réunit au moins trois(03) fois au cours de l'évaluation : (i) pour le cadrage, (ii) le rapport intermédiaire et (iii) le rapport final.
- Prends ses décisions par consensus.

## 5.2. L'Equipe de gestion du projet

Sous la Supervision générale du Représentant Résident du PNUD et la responsabilité directe du Coordonnateur du projet, l'EGP est chargé de :

- Apporter l'appui logistique aux évaluateurs ;
- Faciliter les différentes rencontres et contacts ;
- Mettre à la disposition des évaluateurs toute information et documents sur demande dans le cadre de l'évaluation ;
- Assurer l'indépendance de l'évaluation.

## **VI. Les livrables de l'évaluation**

### **6.1. Le rapport de cadrage et de démarrage :**

La mission débutera par une réunion de cadrage entre les consultants et le Groupe de référence, instance suprême de gouvernance de l'évaluation. Cette réunion permettra d'élaborer une compréhension commune des TdR, de la méthodologie et des livrables de l'évaluation.

Les consultants produiront à la suite de cette réunion, un rapport intégrant cette compréhension commune. Au rapport sera annexé les outils de l'évaluation, notamment, les techniques d'échantillonnage, les outils de collecte de données, l'unité d'enquête, l'unité d'analyse, un calendrier décrivant les étapes de la mission et les activités éfférentes, la structure du rapport provisoire/Final.

### **6.2. Le rapport intermédiaire :**

Le Rapport intermédiaire présentera les premiers constats (findings) de l'évaluation et les premières tendances de l'évaluation sur chacun des paramètres de l'évaluation(voir ci-dessus). Il sera soumis au Groupe de référence qui se réunira pour la circonstance et se prononcera sur le rapport et son contenu, fera des observations et au besoin des orientations.

### **6.3. Le rapport final :**

Les évaluateurs devront intégrer dans le rapport final les observations et commentaires formulés dans le rapport intermédiaire.

### **6.4. Format de présentation des livrables :**

Chaque livrable sera soumis en deux formats : une version électronique word ou équivalent, et une version papier en 3 exemplaires.

Il sera soumis à l'Equipe de Gestion du projet qui en assurera la distribution aux membres du Groupe de référence le cas échéant.

Les présentations lors des réunions se feront à l'aide de l'outil power point ou « Keynotes » (Apple) sur la base des versions

## **VII. RESULTATS ATTENDUS ET DELAI DES LIVRABLES**

1. Rapport de cadrage et de démarrage produit, validé par le Groupe de référence	Semaine 1 (5 jours)
2. Rapport intermédiaire intégrant les commentaires et observations de l'équipe du Groupe de référence	Semaine 2-4 (25 jours)
3. Rapport final intégrant les commentaires et observations et présentation devant le du Groupe de référence	Semaine 4-5 (5 jours)

## **VIII. CANDIDATURE ET CRITERES DE SELECTION**

Les modalités de soumission des candidatures sont celles définies dans la première page des présents TDRs.

Les critères de sélection sont :

## **IX. Consultant (e) International (e), Chef (fe) d'équipe**

### **9.1. Formation :**

Être titulaire, au minimum, d'un Master (BACC+5) ou équivalent en économie, Planification du développement, économie du développement, développement rural/local, agronomie,, planification ,sociologie, droit, science politique, statistiques ou dans une discipline connexe des sciences sociales.

### **9.2. Expérience :**

- Dix (10) ans d'expérience dans le domaine du suivi et évaluation des programme et projets complexes (multi-bailleurs, multi-objectifs) avec une expérience avérée dans un contexte de crise, de stabilisation ou de relèvement économique.
- Cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de gestion de programmes et projets axés sur les résultats (Approche Gestion Axée sur les Résultats/GAR)
- Une expérience d'évaluation dans les domaines de la sécurité et promotion des droits humains, de l'accès aux infrastructures essentielles et services de base et les moyens de subsistance serait un atout important;
- Expérience de travail en Afrique subsaharienne ;
- une bonne connaissance du Tchad serait un atout
- Avoir conduit des évaluations/études avec une agence des Nations Unies ou des ONG internationales.

*(NB : le/la candidat(e) retenu (e) , si il/elle ne possède pas le certificat de sécurité BSAFE devra le passer après la notification de la sélection de son offre et avant le début effectif de sa mission).*

### **9.3. Langues :**

Le rapport sera rédigé et présenté en français. Toutefois, il est exigé du candidat au poste de consultant international dans le cadre de cette mission :

- une maîtrise parfaite des langues française et anglaise, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ;
- Un maîtrise des techniques rédactionnelles des rapports d'évaluation.

## **X. Consultant (e) National (e)**

### **10.1. Formation :**

Être titulaire, d'un Master (Bacc+5), en économie, Planification du développement, économie du développement, développement rural/local, agronomie,, planification ,sociologie, droit, science politique, statistiques ou dans une discipline connexe des sciences sociales.

### **10.2. Expérience :**

- Sept (07) ans d'expérience dans le domaine du suivi et évaluation des programme et projets complexes;
- Une expérience d'évaluation dans les domaines de la sécurité et promotion des droits humains, de l'accès aux infrastructures essentielles et services de base et les moyens de subsistance serait un atout important;
- Cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de gestion de programmes et projets axés sur les résultats (Approche Gestion Axée sur les Résultats/GAR);
- Avoir réalisé au minimum trois (03) évaluations de projets/programmes de développement et plus spécifiquement dans un des domaines : sécurité et promotion des droits humains, l'accès aux infrastructures essentielles de base, les moyens de subsistance;
- Avoir une connaissance spécifique de la zone du Lac Tchad et des problématiques actuelles de l'extrémisme violent et de la stabilisation, dans le contexte des provinces du Lac et de Hadjer Lamis.

*(NB : le/la candidate retenu (e) , si il/elle ne possède pas le certificat de sécurité BSAFE devra le passer après la notification de la sélection de son offre et avant le début effectif de sa mission)*

**Langues :**

Le rapport sera rédigé et présenté en français. Toutefois, il est exigé du candidat au poste de consultant national dans le cadre de cette mission :

- Une maîtrise parfaite de la langue française aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ;
- Une bonne connaissance de l'Arabe tchadien (très utile pour une bonne communication avec les interlocuteurs de la mission).
- Une maîtrise des techniques rédactionnelles des rapports d'évaluation.

**XI. Tâches de l'équipe d'évaluation**

Quoique ayant fait l'objet de processus de recrutement distinct, le/la consultant/e international/e et le/la consultant/e national/e travailleront comme une seule équipe (Equipe d'évaluation) et produiront un rapport collectif. Tous les livrables produits dans le cadre de cette mission engageront les deux membres de cette équipe de manière solidaire. Ils gardent chacun son indépendance d'évaluation qui n'exclut pas le droit à une opinion dissidente.

Toutefois, chaque membre l'Equipe d'évaluation effectuera certaines tâches spécifiques (sans être exhaustifs) mais qui concourent au résultat final.

**11.1. Tâches spécifiques du/de la consultant/e national/e**

En plus des tâches générales dévolues à l'équipe, le/la consultant/e international/e aura la responsabilité de :

- Assurer le rôle de chef d'équipe ;
- Assurer la gestion et la coordination des travaux de l'Equipe d'évaluation;
- Assurer la qualité des outils de l'évaluation, de leur utilisation, de leur analyse et des conclusions que l'Equipe d'évaluation en tire ;
- Faciliter et animer les consultations avec les parties prenantes ;
- Animer les sessions de restitution des conclusions de l'évaluation et s'assurer que les produits attendus (rapport initial, rapport provisoire et présentation Power Point, rapport final) sont finalisés et soumis dans les délais définis dans les présents TdR.

**11.2. Tâches spécifiques du/de la consultant national**

Sans être assujéti au chef d'équipe, le consultant national lui apporte tout son concours pour la bonne conduite de la mission. Cela implique, entre autres de :

- Contribuer à l'élaboration de la méthodologie commune de l'évaluation ;
- Contribuer à l'élaboration des outils de l'évaluation ;
- Contribuer et appuyer les activités à chaque étape de l'évaluation ;
- Contribuer et opiner sur l'analyse des données et informations recueillies ;
- Faciliter la communication avec la partie nationale, surtout au niveau communautaire

**XII. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera sur la base de la grille d'évaluation technique suivante :

<b>XIII. Critères</b>	<b>Maximum de points attribuables</b>	<b>Candidat/es</b>				
		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>Consultant international, Chef d'équipe</b>						
<b>Méthodologie, plan de travail et chronogramme (50 points)</b>						

La méthodologie développée et les modalités de mise en œuvre sont clairement énoncées et conformes aux orientations définies dans les TDR	20						
Les activités proposées sont cohérentes et répondent aux objectifs de la mission	10						
Les produits à livrer aux différentes étapes du processus sont compris et spécifiés	10						
L'échéancier de réalisation des activités de la mission est réaliste au regard du calendrier indiqué dans les présents TdR.	10						
<b>Qualifications et expérience (50 points)</b>							
Master (Bacc+5), en économie, Planification du développement, économie du développement, développement rural/local, agronomie,, planification ,sociologie, droit, science politique, statistiques ou dans une discipline connexe des sciences sociales.	05						
Dix (10) ans d'expérience dans le domaine du suivi et évaluation des programme et projets complexes (multi-bailleurs, multi-objectifs). avec une expérience avérée dans un contexte de crise, de stabilisation ou de relèvement économique.	15						
Cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de gestion de programmes et projets axés sur les résultats (Approche Gestion Axée sur les Résultats/GAR). Une expérience dans un des domaines de la sécurité et promotion des droits humains, l'accès aux infrastructures essentielles de base, les moyens de subsistance serait un atout important.	15						
Expérience de travail dans au moins un pays d'Afrique subsaharienne	10						
Expériences de mission d'évaluations/études avec une agence des Nations Unies ou des ONG internationales	05						
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>						

Critères	Maximum de points attribuables	Consultants				
		1	2	3	4	5
<b>Consultant (e ) national (e )</b>						
<b>Approche méthodologique, plan de travail et chronogramme (50 points)</b>						
La méthodologie développée et les modalités de mise en œuvre sont clairement énoncées et conformes aux orientations des TDRs	20					
Les activités proposées sont cohérentes et répondent aux objectifs de la mission	10					
Les produits à livrer aux différentes étapes du processus sont correctement décrits compris et spécifiés	10					

L'échéancier de réalisation des activités de la mission est réaliste au regard du calendrier indiqué dans lesprésents TdR.	10					
<b>Qualifications et expérience (50 points)</b>						
Master (Bac+5), en économie, Planification du développement, économie du développement, développement rural/local, agronomie,, planification ,sociologie, droit, science poloitique, statistiques ou dans une discipline connexe des sciences sociales.	10					
Sept (07) ans d'expérience dans le domaine du suivi et évaluation des programme et projets complexes axés sur les résultats avec une expérience avérée d'au moins 3 ans dans un contexte de crise, de stabilisation ou de relèvement économique.	15					
Expérience dans un des domaines suivants : sécurité et promotion des droits humains, l'accès aux infrastructures essentielles de base, les moyens de subsistance.	15					
Connaissance spécifique de la zone du Lac Tchad et des problématiques actuelles den l'extrémisme violent et de la stabilisation, dans le contexte des provinces du Lac et de Hadjer Lamis.	10					
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>					

<b>VIV. MODALITE DE PAIEMENT</b>		
<b>N°</b>	<b>LIVRABLES</b>	<b>PAIEMENT(TAUX)</b>
1	Rapport de démarrage produit et validé par l'équipe du projet	30%
2	Production intermédiaire intégrant les commentaires et observations	30%
3	Rapport final comprenant la prise en compte des commentaires et observations	40%

## **I. MODALITES D'EXECUTION**

Les rôles et responsabilités des parties prenantes dans les processus d'évaluation sont répartis comme suit:

### a) Commanditaires de l'évaluation :

Le bureau pays du PNUD Tchad est le commanditaire de l'étude. Il a pour mission : 1) d'apporter un appui aux Evalueurs indépendants ; 2) répondre à l'évaluation en utilisant les constats de manière appropriée ; 3) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires ; 4) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l'évaluation ; 5) recommander l'acceptation du rapport final du groupe de référence.

b) **Équipe d'évaluation** : Les experts auront en charge d'effectuer l'évaluation réelle, soumettre l'approche méthodologique, collecter, traiter et analyser les données, développer le projet de rapport final, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.

c) **Co-gestionnaires de l'évaluation** : l'Unité Gouvernance du PNUD Tchad, le Coordinateur du portefeuille résilience et stabilisation et le spécialiste en communication du PNUD et les gestionnaires du projet auront en charge de : 1) gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; 2) fournir un appui à l'équipe d'évaluation ; 3) fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative, les informations et données requises ; 4) Analyser le document d'approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s'assurer que la version finale répond aux standards de qualité.

## II. Annexes Spécifiques des TDRs

### 1. Modèle de rapport d'évaluation

#### 1) Titre et pages

- Nom de l'évaluation à mi-parcours ;
- Calendrier de l'évaluation à mi-parcours et date du rapport ;
- Pays de l'intervention d'évaluation ;
- Nom des consultants ;
- Nom de l'organisation initiant l'évaluation ;
- Remerciements.

#### 2) Table des matières

Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages ;

#### 3) Liste des acronymes et abréviations

#### 4) Résumé analytique (une section indépendante de 3 pages y compris les principales conclusions et recommandations) ;

#### 5) Introduction

#### 6) Description de l'intervention

#### 7) Etendue de l'évaluation et objectifs

#### 8) Approche et méthodes d'évaluation

#### 9) Analyse des données

#### 10) Déductions et conclusions

- Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation) ;

#### 11) **Recommandations:**

- Recommandations globales (y compris les recommandations produites pour répondre aux questions principales d'évaluation) ;
- Enseignements tirés ;

### 2. Annexes à joindre au rapport final

- Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités ;
- Liste des documents d'aide révisés ;
- Cadre des résultats du projet
- 

### 3. A : Document à consulter (liste non exhaustive)

- Document du projet
- Rapports de tenue des comités de pilotage

- Rapports de missions
- Rapports de formations
- Rapports annuels d'activités
- Rapports et autres documents financiers
- Etc.